

## CONSEIL MUNICIPAL du Mercredi 27 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de NOAILLY régulièrement convoqué dans les formes et délais prévus par la loi, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick MEUNIER, Maire.

Présents: Patrick MEUNIER – Sandra ARCHIMBAUD – Nicolas CARRIE – Sandrine DOMINGUES – Serge PETIT – Vincent LAURAND – Jérémy THEVENET – Christophe DALLERY

Absents excusés : Marc-Antoine FABRE – Sarah THEVENET – Véronique GERBE – Jean-Louis MARGOTTON – Valérie VERNAY

Absent : Vincent GLON

Secrétaire : Nicolas CARRIE

### Participation aide sociale

Après avis de la commission aide sociale précédemment réunie, le conseil décide de demander de plus amples renseignements à l'ADMR concernant les factures d'aides ménagères non réglées par Mme X ;

### 2022-06-05 Décision modificative

Afin de prendre en charge une facture en investissement, le conseil décide le virement de crédits suivant :

**Accusé de réception**

Réception en sous-Préfecture  
de Roanne le 28/07/22 et  
publication le 28/07/22

c/020 : - 2000 €

c/2188-156 : + 1 100 € (épicerie)

C/ 165 : + 900 € (dépôt de garantie reversé)

### Devis divers :

- **Borne à incendie** : un administré demande le déplacement de la borne pour déplacer son entrée de maison – coût de l'opération 3402.42 € - la demande est mise en attente
- **Aire de camping-car** : les PAV seront déplacés pour permettre le raccord de l'aire à l'assainissement du local technique (micro station) et la dalle certainement enlevée – le coût total des travaux s'élève à 13 461.12 € TTC
- **Cimetière** : le conseil accepte le devis de l'ossuaire pour un montant de 2 526 € TTC
- **Site cinéraire** : le conseil accepte le devis de l'extension pour 5 220 € TTC (6 cases avec tablette) – il ne donne pas suite à la proposition pour les cavurnes

**Passage à gué Noailly/St Germain** : les travaux devraient débuter en avril mai 2023 pour un montant total de 130 093.92 € TTC par la pose de cadres en béton – une subvention départementale pourra être sollicitée par les 2 communes.

### Informations diverses :

- Chemin rural : un administré demande de faire acquisition du chemin desservant son habitation. Le conseil accepte pour la partie basse desservant la maison, une rétrocession

Mercredi 27 juillet 2022

à titre gratuit et pour la 2<sup>o</sup> partie, la cession au prix de 4 € le m<sup>2</sup> (environ 600 m<sup>2</sup>) avec prise en charge par l'acquéreur des frais de notaires et bornage (si besoin)

- Régie d'avances : le maire informe le conseil de la création d'une régie « dépenses courantes » pour assurer des dépenses exceptionnelles de faibles montants avec comme régisseurs, les secrétaires
- Devoir de mémoire : rencontre le 04 juillet avec l'asso HP pour le projet prévu en mai 2023 pour lequel les enfants du conseil municipal enfants seront impliqués avec la mairie. Il serait bien aussi d'impliquer les instits et les élèves ainsi que les habitants de Noailly

### Questions diverses

MTL : rencontre le 17 juin avec les institutions pour présenter le projet d'agrandissement – des demandes de subventions seront déposées à la région et au département

Maison Girin : suite à l'expertise, le propriétaire n'a pas fait exactement les préconisations – un courrier de rappel de mise en conformité lui a été envoyé

Maison en ardoise : l'assurance indemnise la commune à hauteur de .38 000 € sans faire de travaux – mais il faut s'assurer que la démolition n'engendre aucun risque sur le reste de la maison

Chapelle : problème d'humidité à l'intérieur – il faudrait laisser la porte ouverte – un accès PMR n'est pas à l'ordre du jour car non obligatoire et dénaturerait le site

Eglise : un expert est venue en 2019 pour une étude de sol dès qu'elle a été classé en catastrophe naturelle. Le bureau d'étude a préconisé un renforcement des structures dans le sol - les travaux étaient estimé à 125 0000 €

Vu l'urgence, des travaux ont été fait dans l'église mais ne suffisent pas

Ilot central - RD 4 vers Lion d'or : travaux exécutés - le fleurissement interviendra plus tard

Déviaton RN7 : le département est venu voir sur place pendant la déviation – vu les dégâts faits par les camions qui ne se croisent pas, un autre RDV est prévu début septembre pour faire un inventaire du mobilier urbain dégradé et revoir le plan de déviation départementale sur la commune

Lot Les Courreaux : les lampadaires ont été posés mais pas de la bonne couleur – voir avec le Siel – la voirie sera faite en septembre 2022

Voirie : la Route des Beaussiers est finie – pour cette année, Eurovia a été retenu, et interviendra en septembre pour les accotements Rte de St Forgeux, Rte de Garambeau et les trottoirs du Lot Les Pétunias

AMF : Monsieur le maire informe les conseillers que l'AMF propose des formations aux élus

Totems Histoire et Patrimoine: mis en place par l'agent – puis dégradés et non pris en charge par l'assurance vu la franchise trop élevé dans le cas de tiers responsable non identifié.

Ecole : réunion parents – directeur – Atsem -mairie au sujet d'une élève ayant une maladie génétique – des besoins spécifiques seront mis en place (notamment un frigo)

Cantine : n'ayant pas les mêmes fournisseurs entre 2019 et 2021, M. PETIT n'a pu faire de bilan détaillé - les recettes de cantine englobent les pénalités et du coup faussent les calculs

Mairie : le secrétariat sera fermé au public du 1<sup>er</sup> au 05 août pour permettre aux secrétaires de faire le classement informatique

Rappel : pique-nique « tiré du sac » le samedi 03 sept – avec apéro offert par la commune

Séance levée à 22 h 45

